

Déclaration en faveur de la libre circulation de l'information scientifique et technique, d'une édition scientifique au service de la recherche et de l'enseignement supérieur et du développement des Archives ouvertes
(12-2005)

L'évolution technologique bouleverse la publication et la diffusion des connaissances et des données issues de la recherche et de l'enseignement universitaire et, de fait, bouleverse aussi l'accès de tous les citoyens à l'information scientifique et technique.

COUPERIN entend réaffirmer son engagement en faveur des points suivants :

● **l'information et la documentation scientifiques et techniques s'inscrivent, à l'instar d'autres outils, au cœur du processus de recherche et d'enseignement ;** la poursuite du développement de services d'information et de services communs de la documentation de qualité à destination des publics universitaires (chercheurs, enseignants, étudiants) est indispensable tout comme la promotion et la formation à l'usage des ressources électroniques ;

● **le développement d'une réflexion collective regroupant tous les protagonistes sur l'organisation de l'information scientifique dans notre pays est devenu indispensable ;** les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche ont déjà entrepris de se concerter pour créer ensemble des groupements de commande ; cette démarche devrait permettre de gérer un dispositif d'information scientifique souple et concerté, de dépasser les clivages dispendieux et les blocages institutionnels entre tous les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en garantissant une utilisation efficiente des financements publics consacrés par ces mêmes établissements à la documentation électronique ; ce dispositif devra être capable de répondre aux besoins réels de tous leurs usagers et particulièrement des chercheurs, quelle que soit leur appartenance institutionnelle ; sur le même principe, ils ont vocation à se concerter pour le développement concerté de leurs systèmes d'information documentaire, de leurs politiques éditoriales et d'archives ouvertes ;

● **le rôle positif et déterminant exercé de tous temps par les éditeurs scientifiques, qui se convertissent au numérique est reconnu et salué ;** cependant le diktat de certains groupes mondiaux qui se restructurent, fusionnent chaque jour et mettent en place des modèles économiques de gestion, de vente, d'archivage propriétaire et de diffusion à visée monopolistique est à rejeter ; cette politique tue les petits éditeurs spécialisés, lamine les budgets publics et ne vise qu'à atteindre des objectifs mercantiles ; elle menace à terme l'accès de tous les citoyens à une information pluraliste et neutre, qui demeure une valeur fondamentale de la démocratie et de la recherche ;

 Lundi 23 octobre

COUPERIN à Rennes

À la 3^e journée Couperin sur le livre électronique

Le livre électronique : quels lecteurs ?

 <http://www.couperin.org/>

● **COUPERIN s'engage, à côté d'autres acteurs de l'information, à promouvoir l'édition scientifique libre et alternative, notamment à travers le modèle des archives ouvertes.** Elle invite les chercheurs français à investir ces nouvelles formes de publication, qui peuvent dès aujourd'hui et doivent demain prendre toute leur place à côté de l'édition commerciale, pour le plus grand bénéfice des chercheurs, des usagers, de la science et au nom du principe de libre circulation des idées et des savoirs.

Bibliographie de liens

Consortium COUPERIN
<http://www.couperin.org/>
Contexte stratégique : la crise de l'édition commerciale des périodiques scientifiques
Début de réponses à la crise des périodiques scientifiques / Duane Webster
<http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/062-122f.htm>
À l'ombre d'Oldenburg / Jean-Claude Guédon
<http://doc-iejp.univ-lyon2.fr/Edelec/>
Initiative de Budapest pour le libre accès à la recherche / B0AI -Budapest Open Access Initiative
<http://www.soros.org/openaccess/fr/>
INIST
<http://www.inist.fr/openaccess/>
Guide de la documentation électronique
<http://www.captaindoc.com/>
SPARC (Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition)
<http://www.arl.org/sparc>
BioMed Central nouveau modèle éditorial copié sur OA
<http://www.biomedcentral.com/>
ICOLC International Coalition of Library Consortia
<http://www.library.yale.edu/consortia/>
BBF 2006, n°4, Acquérir aujourd'hui,
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2006/01/sommaire.xsp?#Menu sur-Rubrique1>
ABES-CINES
<http://www.abes.fr/> & www.cines.fr
CENS
<http://www.cens-cnrs.fr/>
Reuves.org
<http://www.revues.org/>
CCSD
<http://ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr>
PERSEE
<http://www.persee.fr/>
ENSSIB
<http://www.enssib.fr/>
BNF
<http://www.bnf.fr/>
Réseau URFIST
<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/Format/Urfirst/presur/presur.htm>

EPIC
Établissement public à caractère industriel et commercial
EPST
Établissement public à caractère scientifique et technologique
INSA
Institut national des sciences appliquées



CAREL Un consortium pour l'acquisition de ressources en ligne

Dans le cadre du développement des actions de coopération territoriale, la BPI, – Bibliothèque publique d'information – a créé, en 2002, un consortium pour l'achat de ressources en ligne. Il s'agit de favoriser l'intégration de ressources en ligne dans l'offre documentaire des bibliothèques de lecture publique. La gestion de ces ressources nécessite de nouvelles compétences et un travail coopératif dans ce domaine est fort utile. L'activité de Carel se déploie sur plusieurs objectifs. Bien sûr, un consortium s'emploie d'abord à **négoier des licences** ; ensuite est mené un important **travail d'information** et de communication. Enfin, nous cherchons à **sensibiliser les éditeurs** aux demandes et aux besoins des bibliothèques. Carel, groupe informel sans statut juridique, s'appuie sur un comité de pilotage auquel participent plusieurs bibliothèques, des associations professionnelles comme l'ADDNB* et l'ADBGV* ainsi qu'un représentant de la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture et de la communication. La BPI en assure la coordination. Carel propose des ressources numériques adaptées aux besoins documentaires des bibliothèques de lecture publique. **86 bibliothèques participent à Carel en 2006** ; ce sont essentiellement des bibliothèques municipales issues en majorité des régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Paca. Le profil moyen est représenté par des établissements de plus de 5 000 m² de surface, employant près de 50 personnes et disposant d'un budget d'acquisition de 3,62 € par habitant.

Catalogage des continues

Universalité : oui, « mondialisation » : non !

Le monde des « objets bibliographiques » se partage en deux : les objets finis lors de leur publication* – **les monographies** – et ceux qui ne le sont pas – **les ressources continues**. Ces dernières peuvent être simplement mises à jour en continu (**les ressources intégratrices**) ou faire l'objet de livraisons successives dont on ne sait pas à l'avance quand elles cesseront (**les publications en série**). Les ressources intégratrices comprennent les publications à feuillets mobiles à mise à jour, les sites web et les bases de données mis à jour en continu. Les publications en série comprennent les périodiques, les journaux, les annuaires, les actes de congrès... et les collections de monographies. Différencier publication en série et monographie en plusieurs volumes (ou suite fermée) est une difficulté : si un éditeur veut faire connaître « L'Histoire du jazz en 40 CD », même si on trouve sur chaque CD « Collection Histoire du jazz », il ne s'agit pas pour autant d'une collection au sens « bibliothéconomique » du terme, car on connaît dès le départ la limite de 40 CD. En revanche, s'il veut nous faire découvrir « L'Histoire du jazz », il peut aussi produire une (vraie) collection de CD, qui, elle, pourra s'arrêter à tout moment – ou jamais !

Les deux spécificités des notices de ressources continues

La première spécificité de la description des ressources continues, c'est qu'une notice n'est jamais terminée avant que la publication ait cessé de paraître : le titre peut varier [changement « mineur » ; en cas de changement « majeur », c'est une nouvelle notice], l'éditeur, la collation, la numérotation, la périodicité, le type de publication, les titres liés, les mentions de responsabilité ; **tout peut changer**. C'est la raison pour laquelle le catalogage des publications en série se fait, en principe, à partir de la pre-

La médiathèque départementale du Cantal est la première bibliothèque départementale de prêt à proposer, à quatre bibliothèques de son réseau, l'accès à des ressources en ligne. Chaque établissement souscrit en moyenne quatre abonnements pour un coût moyen de 5 000€, ce qui représente une faible part du budget d'acquisition. Carel a négocié **une trentaine de titres** ; il s'agit d'une documentation d'information et de vulgarisation généraliste et francophone. Les titres les plus sollicités sont les encyclopédies, les bases d'archives de presse, l'autoformation et la jeunesse. Cette offre est disparate, elle n'est ni homogène, ni complète. Elle reflète la réalité de l'édition numérique francophone, payante, grand public, qui se crée lentement et peine à trouver sa rentabilité économique. L'édition française généraliste est restreinte et appréhende encore mal le marché des bibliothèques. Les ressources en anglais sont très peu demandées. Les prix pratiqués par les éditeurs pour un usage collectif demeurent le premier obstacle à l'expansion des collections. Même si la palette des prix négociés est très large, les premiers tarifs démarrent à 60 €. Mais les ressources vraiment novatrices sont coûteuses. Si des progrès existent dans la transparence de prix identiques négociés, les prix sont affichés sur le site internet**, la lecture des tarifs reste ardue pour nombre de bibliothécaires, avec des critères encore compliqués et pluriels, bien que le nombre d'accès simultanés tende à se généraliser comme base de calcul.

Du temps & de l'accompagnement

L'intégration des ressources numériques payantes dans les bibliothèques de lecture publique est encore dans une phase de démarrage. Cette documentation réclame un travail de médiation pour inciter le public à une large consultation. La navigation libre sur Internet est plus facile à mettre en œuvre. Les usages sont encore peu développés, la demande exprimée reste faible, celle des bibliothécaires comme celle des usagers, la valeur ajoutée ne s'impose pas comme une évidence. L'équipement technique n'est pas suffisant. Si plus de 60 % des bibliothèques municipales proposent un accès public à Internet, elles disposent d'un faible nombre de

postes. Or le déploiement de ressources numériques nécessite du temps, de l'accompagnement et des infrastructures techniques adaptées. Carel est un axe prioritaire du programme de coopération de la BPI. Il existe une forte demande d'information et de formations sur les contenus et les dispositifs. En matière d'organisation, il faut développer l'aspect coopératif qui permettra d'échanger sur les produits, les usages, les problèmes techniques ou commerciaux rencontrés et qui favorisera la veille documentaire partagée.

L'ADDNB, membre actif du comité de pilotage, propose un forum d'échanges sur son site qui pourra servir de plateforme de mutualisation.

Sur l'offre éditoriale à proposer, l'analyse de la demande des bibliothèques conduit à rechercher les produits d'autoformation, des ressources pour la jeunesse.

Nous travaillons aussi sur l'offre de musique et de films en ligne et le prêt des livres numériques.

Enfin, les bibliothèques départementales de prêt s'interrogent sur ces produits, particulièrement la presse, et seraient intéressées par un accès sécurisé à distance pour leur réseau.

Isabelle Antonutti

Isabelle Antonutti - Mission Coopération et action territoriale

CAREL  Consortium.carel@bpi.fr

☎ 01 44 78 43 88 ou 45 73

📄 12 15

📍 Bibliothèque publique d'information

25 rue du Renard

75197 PARIS CEDEX 04

* ADDNB

Association pour le développement

des documents numériques

en bibliothèque

www.addnb.fr/

ADBGV

Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes

www.adbgv.asso.fr/

** BPI – Espace professionnel

www.bpi.fr